



## LETTRE OUVERTE

**Le syndicat CGT Insertion Probation SPIP 17**

**A**

**Madame BELLOUBET Nicole,  
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice**

Madame la Ministre de la Justice,

Le syndicat CGT Insertion Probation du SPIP 17 se réjouit de votre venue en Charente-Maritime que l'on espère comme un signe de reconnaissance et d'intérêt pour notre profession, parent pauvre de l'Administration Pénitentiaire.

Votre venue nous permet de vous rappeler la nécessité de poursuivre le recrutement massif de tous les personnels composant les SPIP (PA, CPIP, Surveillant PSE, ASS, DPIP) pour assurer avec toute la rigueur qui s'impose à nous les nombreuses missions de service public qui nous sont confiées. Comme nos instances nationales n'ont de cesse de le répéter, pour asseoir une prise en charge efficiente et pertinente des PPSMJ, il est nécessaire d'avoir un cadre professionnel adapté et du personnel en nombre suffisant. Cela amène forcément à s'interroger sur le recrutement et les effectifs adaptés dans les SPIP.

***Ainsi, cette question des organigrammes, serpent de mer de l'actualité des SPIP, trouvera-t-elle un jour un aboutissement ?***

En tout état de cause le SPIP 17 avec ses multiples antennes en est un spécimen malheureusement parfait. Sur chaque site de ce ressort des difficultés RH existent, certaines plus criantes que d'autres. Mais toutes les antennes se retrouvent confrontées à des modes de fonctionnement dits « **dégradés** » qui ne peuvent être satisfaisants quand ils subsistent pendant des années !

L'énergie, la détermination, le courage des agents s'épuisent et la garantie d'un service public de qualité s'amenuise.

A titre d'exemple en Charente-Maritime, la CGT Insertion et probation a notamment relayé ces dernières années les situations critiques des antennes de Rochefort et Saintes. Si aujourd'hui, Rochefort connaît une amélioration temporaire de sa situation avec le renforcement de deux agents contractuels, Saintes reste dans la tourmente et fonctionne sans directeur sur site et avec la moitié de son effectif !

Ces conditions de travail « *dégradées* » entraînent fatalement des risques psycho-sociaux élevés devant lesquels il n'y a plus de réponse à apporter ou seulement des solutions reposant sur la bonne volonté des uns et des autres pour pallier l'adversité.

Alors oui, les réponses apportées par l'Administration à ces problématiques RH restent décevantes car bien trop temporaires et ne permettent pas une lisibilité suffisante autorisant des organisations de service pérennes et sereines.

Aujourd'hui, l'Administration fait le choix d'un recrutement d'agent non titulaire qui soulage temporairement les équipes mais qui ne saurait être LA réponse attendue.

Comment se satisfaire dans la fonction publique du recrutement de personnels contractuels qui se retrouvent jusqu'au dernier moment dans l'incertitude quant à la prolongation de leur contrat bouleversant ainsi l'équilibre précaire des organisations de service ?

Comment accorder la reconnaissance d'une profession quand on ne propose pas aux concours le nombre suffisant pour garantir son plein essor ?

Comment demander aux personnels d'intervenir sur le front de la prévention de la récidive, de la radicalisation, de l'évaluation, de l'insertion, lorsqu'on ne leur donne pas les moyens de l'exercer ?

**Vous le voyez Madame la Ministre, la question des organigrammes ne peut plus être repoussée !**

Au SPIP 17, tous les agents, malgré les conditions d'exercice parfois périlleuses, sont investis, s'engagent dans des modalités d'intervention innovantes auprès des publics, dans des groupes de travail inter-services, se rendent disponibles pour l'accueil de stagiaires malgré la charge de travail, cherchent à se former etc...

Madame la Ministre, vous comprendrez aisément, que ces revendications dépassent largement le cadre local et que nous espérons un signe fort pour les SPIP, maillon essentiel de la chaîne pénale, trop longtemps négligé et oublié, pour que de véritables changements s'opèrent. A ce titre, nous vous communiquons également en main propre, la déclaration liminaire du CT SPIP de la CGT, qui met en avant le décalage opérant entre l'Administration et les terrains sur la question du RPO.

Nos revendications sont légitimes et nous resterons mobilisés pour défendre nos valeurs et un service public de qualité.

Veillez recevoir, Madame la Ministre de la Justice, nos salutations distinguées.

*Le syndicat CGT Insertion et Probation SPIP 17*

*A Rochefort, le 28/09/2017*